

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 19 OCT 2020

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 20<sup>000</sup>.0788 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de neuf (09) élèves Inspecteurs de l'Education de la Petite Enfance, session 2020.

Ce sont :

INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BONKOUNGOU JOEL	261319 V	31/12/87
2	OUEDRAOGO YOUSOUF	85596 C	11/06/77

Arrêté la présente liste à 2 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon